



Aux portes de la vieille ville du Landeron, salle rénovée, moderne et indépendante, sur deux niveaux comprenant un espace lounge au rez (cheminée, salon, bar, cuisine et wc) et un espace de travail ou repas au 1^{er} étage avec tables et chaises pour maximum 50 personnes.

Terrasse privée à l'entrée de la salle et parking à proximité au Sud e la Vieille Ville

Rue St-Maurice 23, CH-2525 Le Landeron
stm23@voillat.com / www.voillat.com
032 751 38 08 / 079 444 14 57

Tarifs	2 heures sans cuisine	Demi-jour sans cuisine	Jour entier/demi-jour avec cuisine (y c. soir)
Location salle et rangements	140.-	290.-	400.-
Nettoyage	offert	25.-	75.-

Mobilier et équipement mis à disposition

La salle peut accueillir jusqu'à 80 personnes pour les apéritifs dinatoires et 40-45 personnes pour un repas. La surface total est de 170m² sur deux niveaux et comprend :

- Une cuisine complètement équipée : vaisselles pour 80 personnes, armoire frigorifique, congélateur, four, machine à laver professionnelle.
- Un espace lounge au rez : bar, cheminée, fauteuils et wc.
- Un espace repas au 1^{er} étage : tables et chaises pour 50 personnes.
- Une terrasse privée à l'entrée.
- Sur demande, possibilité de faire appel à un service traiteur partenaire.

Modalités

- Le locataire est prié de débarrasser ses déchets dans le lieu prévu à cet effet, d'éliminer les mégots de cigarettes à l'extérieur et de ranger le matériel utilisé. Le nettoyage de la salle est pris en charge soit par le propriétaire, soit par le locataire. Le propriétaire se réserve le droit de facturer un surplus au cas où le nettoyage est insatisfaisant.
- Lors de la réservation, les indications suivantes sont à préciser : nombre de personnes, horaire, modalités de nettoyage. Des demandes personnalisées (matériel divers, repas, boissons...) sont possibles.
- Pour préserver les lieux, la fumée, les grillades, la charbonnade et la fondue bourguignonne ne sont pas acceptées à l'intérieur. Aucune décoration ou affiche ne peut être fixée aux murs et au plafond. Il est toutefois possible d'utiliser des punaises pour fixer des objets sur les poutres du 1^{er} étage. Les meubles à déplacer doivent être portés pour ne pas endommager le sol.
- Toutes les portes et fenêtres doivent être impérativement fermées au plus tard à 23h00.
- En cas de location pour la journée complète, la clé doit être rendue au plus tard à 9h00 le lendemain. Des exceptions, en fonction des disponibilités et moyennant des frais supplémentaires fixés d'avance, sont possibles.
- Le locataire est prié de retourner les chaises du 1^{er} étage sur les tables à l'issue de la location.
- Après chaque remise des locaux, le propriétaire vérifie l'état des lieux et du mobilier ainsi que l'inventaire de la vaisselle.
- En cas de dégâts, le locataire assume entièrement les frais et fera, si nécessaire, appel à son assurance RC.
- Le locataire, courtois et rempli de bon sens, est responsable des nuisances qui seraient causées au voisinage.
- L'annulation est gratuite dans les 30 jours précédant la date de location, demi-tarif entre 30 et 10 jours et totalité pour moins de 10 jours.

Nous sommes à votre entière disposition pour tout complément d'informations ou demande de votre part. En nous réjouissant de vous accueillir à STM23, nous vous adressons nos meilleures salutations.

Dominique et Françoise Voillat

Pour accord réservation du

2024

Prix selon tarif:

personnes

Nom, prénom :

Commentaire :

Adresse et n° mobile :

Date et signature :